

# Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée de Savy-Berlette - BTS - Production - Techniques et services en matériels agricoles - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

### Lycée de Savy-Berlette - BTS - Production - Techniques et services en matériels agricoles - en apprentissage (27028)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée de Savy-Berlette - BTS - Production - Techniques et services en matériels agricoles - en apprentissage (27028)	Jury par défaut	Tous les candidats			

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Diplôme(s)	Nature et justificatifs des diplômes antérieurs ouvrant droit à l'entrée dans la formation	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Bulletins de l'année de Terminales	Niveau et la capacité de mise en œuvre des connaissances	Très important
Savoir-être	Bulletins de l'année de Terminales	Compétences comportementales	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation	Intérêt pour la formation, le secteur d'activité et la cohérence avec votre projet professionnel.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Lettre d'engagement	Lettre d'engagement d'un employeur en vue de l'éventualité de votre entrée dans cette formation	Essentiel

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

**Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :**

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

**Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?**

### **Série Générale**

- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

### **Série STI2D**

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)

**Les modalités d'examen des vœux**

**Les modalités d'examen des vœux**

études de chacun des dossiers et de la lettre de motivation

**Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

**Nos conseils aux candidats pour la prochaine session**

**Nos conseils aux candidats pour la prochaine session**

motiver le projet professionnel

**Signature :**

Gregoire CABOT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée de  
Savy-Berlette